

Accord euro-méditerranéen d'association CE /Israël: adaptations techniques. Protocole UE /Israël

2011/0457(NLE) - 15/10/2012 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission du commerce international a adopté la recommandation de Vital MOREIRA (S&D, PT) portant sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord sous forme d'échange de lettres entre l'Union européenne, d'une part, et l'État d'Israël, d'autre part, modifiant les annexes des protocoles n° 1 et n° 2 de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'État d'Israël, d'autre part.

Les députés recommandent que le Parlement européen donne son approbation à la conclusion de l'accord.